



Proposition an 1

PLAN DE MISE EN OEUVRE

École : _____
 Direction : _____
 Technicien (ne) du service de garde : _____
 Conseiller (ère) en promotion-prévention : _____

Date : _____

	DATES	RESPONSABLES
Préparation au Module 1 : 1. Compléter le portrait de l'école sur le temps actif 2. Prioriser les objectifs et rédiger le plan d'action 3. Informer l'équipe de la démarche AEM	Analyse du portrait de l'école et mise en place du plan d'action	
	Date : _____	
FORMATION AN 1 : 2017-2018 Volet Service de garde : 2 modules de formation de 3 heures 1. Faire compléter le <i>Quiz sur le jeu actif</i> à l'équipe du service de garde avant le Module 1 2. La présence de la direction et de la technicienne en service de garde est obligatoire 3. La présence de l'équipe de surveillantes est fortement conseillée Volet Équipe-école : Proposer de rencontrer lors d'une journée pédagogique en début d'année scolaire pour amorcer le projet.	Volet service de garde An 1	
	Module 1 : _____ Module 2 : _____	
Accompagnement et soutien : 1. Suivis : suite aux formations, des suivis seront fait de façon régulière auprès de l'équipe 2. Bilan de l'an 1 : rencontre avec la direction et la technicienne du service de garde pour évaluer la mise en œuvre du projet	Accompagnement Module 3	
	Suivi 1 : _____ Suivi 2 : _____ Bilan an 1 : _____	

Note : Toutes autres activités de AEM (ex : conférences, présentation aux AGA, etc), sont transversales et seront offertes selon les besoins et les priorités des écoles ainsi que les disponibilités des ressources en place.



Proposition an 2

PLAN DE MISE EN OEUVRE

École : _____
 Direction : _____
 Technicien (ne) du service de garde : _____
 Conseiller (ère) en promotion-prévention : _____

Date : _____

AN 2	DATES	RESPONSABLES
Mise à jour du portrait et du plan d'action : 1. Refaire le portrait pour l'an 2 2. Mettre à jour le plan d'action	Analyse du portrait de l'école et mise à jour du plan d'action	
	Date : _____	
FORMATION AN 2 : 2018-2019 Volet Service de garde : 2 modules de formation de 3 heures 1. Faire compléter le <i>Quiz sur le jeu actif</i> à l'équipe du service de garde avant le Module 4 (le même que l'an 1) 2. La présence de la direction et de la technicienne en service de garde est obligatoire 3. La présence de l'équipe de surveillantes est fortement conseillée <i>*Le contenu des modules sera adapté aux besoins de l'équipe du SDG</i> Volet Équipe-école : à déterminer selon les besoins	Volet service de garde An 2	
	Module 4 : _____ Celui-ci permet une mise à jour avec l'équipe du SDG Module 5 : _____ Celui-ci permet une mise à jour avec l'équipe du SDG, au besoin	
Accompagnement et soutien : 3. Suivis : suite aux formations, des suivis seront fait de façon régulière auprès de l'équipe 4. Bilan de l'an 2 : rencontre avec la direction et la technicienne du service de garde pour évaluer la mise en œuvre du projet	Accompagnement	
	Suivi 1 : _____ Suivi 2 : _____ Bilan an 2 : _____	

Note : Toutes autres activités de AEM (ex : conférences, présentation aux AGA, etc), sont transversales et seront offertes selon les besoins et les priorités des écoles ainsi que les disponibilités des ressources en place.